

INTRODUCTION

Je connais quelqu'un à ce propos qui
est bourré jusqu'à la gueule de vers
latins et de catarapatacades grecques¹ !

Malgré sa suprématie historique, culturelle et symbolique, le latin semble frappé par une crise de légitimité. Crise linguistique, qui trace une ligne de partage entre *literati* et *illiterati*. Crise didactique, sensible dans le contraste entre ses ambitions et un degré de maîtrise perfectible. Crise de la civilisation qui, entre révérence et mépris, ne parvient pas plus à lui restituer l'universalité fantasmée qui fut la sienne qu'à en anéantir d'un trait de plume la mémoire. Le latin fut, est, et demeure, inéluçablement, comme une force d'attraction vers le passé comme, de manière plus secrète, vers l'avenir :

De hautes autorités universitaires demandaient récemment : « Le latin ? À quoi sert-il d'apprendre le latin ? ». Nous tombons ici par hasard sur une partie de la réponse : « L'enseignement du latin sert à rendre un futur Paul Claudel possible² ».

Étienne Gilson se place par-delà les modalités et principes de cette crise, en ne réitérant pas les arguments classiques de la défense et illustration du latin en faveur du développement intellectuel de tout un peuple, mais en l'envisageant comme la condition d'éclosion du génie. Ce qui, dans l'absolu, pourrait n'être d'aucun fruit trouve sa pertinence dans l'accomplissement d'un poète. Le latin n'est plus dès lors lesté de considérations pragmatiques mais préserve sa seule dimension esthétique. Il ne distingue plus l'élite mais l'être d'élite.

Ainsi, Paul Claudel donne sens par son seul nom à l'enseignement du latin, langue d'une portée déterminante pour saisir la clé de son œuvre poétique, dramatique et plus encore exégétique. Car la langue latine « appelait, pour ainsi dire, ce caractère sacré dont elle a été investie au dernier temps, comme Rome elle-même qui est devenue capitale de la chrétienté³ ». Claudel s'est rendu sensible aux singularités de la langue latine, à laquelle il accorde – rare privilège sous une plume des plus versatiles – l'éclat d'une parole encomiastique. Plus que le français, le latin est une

1. *La Lune à la recherche d'elle-même, Théâtre*, vol. 2, dir. Didier Alexandre et Michel Autrand, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2011, p. 756. Désormais, *Théâtre*.

2. Étienne Gilson, « Claudel, poète catholique », *Nouvelles de l'Institut Catholique de Paris*, 1, 1969, p. 17.

3. Paul Claudel, « Lettre à Jean Royère » (31 août 1911), *La Phalange*, 20 octobre 1911.

langue que le poète porte aux nues et à laquelle il emprunte des réminiscences de tours, de rythmes et de vers.

La lettre adressée de Prague à Jean Royère le 31 août 1911 en réponse à une enquête sur la « question du latin⁴ » cristallise ce qu'il représente pour lui et trace les linéaments d'un programme esthétique. À ce qui devait n'être qu'une réponse le cède une célébration dans laquelle perce une approche résolument subjective : « je considère pour bien des raisons la langue latine comme la plus belle qui ait jamais été placée dans une bouche humaine⁵ ».

La beauté du latin est moins un critère objectif que la résultante d'une part d'ineffable. Langue qui confère leur sacralité aux textes religieux, le latin n'est pas seulement considéré comme un système de signes conventionnels. La délectation qu'il procure réside au-delà du son et du signe, dans son pouvoir évocateur : « l'écrivain qui ne sait pas le latin et ne peut lire Virgile est privé de joies incomparables⁶ ». Selon Claudel, la pratique de la lecture et l'exercice de la version latine⁷ vont de pair pour forger un esprit qui allie géométrie et finesse – argument au demeurant classique dans la controverse du latin :

À un point de vue purement pédagogique, je crois que rien ne peut remplacer le travail de la traduction. Tout l'effort de l'éducation n'est pas de meubler l'esprit de l'enfant d'un certain nombre de notions qui lui demeurent extérieures, mais de lui apprendre à s'exprimer. Quelle que soit la profession qu'il adopte plus tard, qu'il soit ingénieur, médecin, négociant ou fonctionnaire, il lui sera toujours nécessaire de savoir s'exprimer, c'est-à-dire de trouver avec les mots l'ordre propre qui convient à ses idées et qui les suscite. De même que l'on apprend d'abord à l'enfant à parler, puis à écrire, il faut lui apprendre à faire sortir de lui ce qu'il pense, et le premier point à cela est de le dresser à faire attention à ce qu'il pense et à le considérer sous une forme grammaticale et logique⁸.

4. Cette lettre adressée par Jean Royère à un aréopage d'écrivains comportait trois grandes questions : « 1. Une Crise du Français est-elle possible ? Est-elle réelle ? Et faut-il y voir la conséquence de l'affaiblissement des études latines dans notre enseignement secondaire ? 2. L'Humanisme scolastique que nous ont légué les Jésuites est-il tellement incorporé à notre race qu'on ne puisse penser à le mettre au point sans toucher à notre génie national ? 3. Y a-t-il entre le latin et notre langue littéraire une promiscuité telle que l'artiste soit tenu de remonter aux sources primitives du français sous peine de ne pas faire œuvre d'écrivain ? Le véritable créateur de langage est-il celui qui élisant pour maître unique le grammairien s'oppose, par éducation, à l'évolution naturelle de la langue, ou plutôt celui qui approfondit le langage issu de l'instinct populaire pour le faire servir à sa technique ? ».

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. Le *Catalogue de l'Exposition donnée à la Bibliothèque nationale*, éd. Marie-Clotilde Hubert, Paris, BnF, 1968, p. 12, présente ainsi un exemplaire de Lucrèce, *De Natura Rerum*, livre VI, texte latin avec l'explication de Coualé, Paris, Belin, sans date, et fait mention d'un « brouillon de préparation latine ou de version de la main de Claudel sur les pages de garde ».

8. « Lettre à Jean Royère » (31 août 1911).

L'apport du latin réside dans sa dimension lapidaire – dans tous les sens que recouvre l'adjectif, à la fois signe gravé dans la pierre et style d'une grande concision –, Claudel évoquant « une pensée parvenue à un état définitif, indestructible⁹ ». La langue prend dès lors une valeur formative que Claudel reconnaît avec Valéry par-delà leurs esthétiques contrastées :

Le latin n'est pas seulement le père du français ; il est aussi son éducateur en matière de grand style. Toutes les niaiseries et les raisonnements incroyables qu'on a produits pour défendre ce qu'on nomme du nom vague et menteur d'HUMANITÉS ne font qu'offusquer l'évidence de la vraie valeur pour nous d'une langue à laquelle nous devons ce que la France a produit, dans l'ordre des Lettres, de plus rare et de plus consistant¹⁰.

Le latin est la langue des *sententiæ* frappantes¹¹ gravées en lettres de feu dans l'esprit de l'être en formation aspirant à devenir un « homme cultivé¹² ». L'éducation latine de Claudel semble à cet égard redevable à son « professeur d'occasion », M. Colin, qui « pendant trois ans, a jeté, pour dire vrai, les vraies bases de [s]on éducation. Il [lui] a appris le latin, l'orthographe et le calcul, enfin tout ce qu'[il] en sai[t], d'une manière solide et fondamentale, qui ne [l]'a jamais quitté¹³ ». Le latin classique a donné au poète un ancrage linguistique qui fut la pierre angulaire de son étude du latin d'église, laquelle semble remonter « au tout début de son apprentissage littéraire¹⁴ ». En ce sens, « l'Antiquité de Claudel ne coïncide pas avec celle, académique et pédagogique, que la troisième République avait érigée en modèle politique¹⁵ ».

9. *Ibid.*

10. Paul Valéry, *Variations sur les Bucoliques* (1955), *Œuvres*, vol. 1, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, p. 213.
11. « Lettre à Jean Royère » (31 août 1911) : « Les autres langues, et le grec lui-même, bien inférieur au latin en tant qu'idiome, n'ont point ce caractère définitif, absolu qui est le génie propre de Rome ; elles profèrent, le latin seul, promulgue ».
12. *Ibid.*
13. *Mémoires improvisés* (1954), Paris, Gallimard, « Cahiers de la NRF », 2001, p. 19. Si le *Catalogue de la Bibliothèque de Paul Claudel* demeure une source toujours relative, les œuvres latines empruntées au domaine antique sont révélatrices (son édition des œuvres de Tacite porte sur la page de garde l'inscription : « Gabriel Perrin, Rhétorique, 1891-92 »). Les principaux historiens et poètes sont représentés – Horace, Juvénal, Tacite, Tite-Live et Virgile : Horace, *Œuvres*, Paris, Hachette, 1929 ; Juvénal, *Satires*, t. 3, Paris, Panckoucke, 1827 ; Paterculus, C. Velleius, *Histoire romaine*, Paris, Panckoucke, 1825 ; Sénèque, L. Annæus, *Théâtre complet des latins*, tome 12, *Tragédies*, t. 1, Paris, A. Chasseriau, 1822 ; Tacite, *Caii Cornelii Taciti opera, Nonnullis patrum societatis jesu notis illustrata ad usum scholarum*, Tours, Mame et fils, 1878 ; Tacite, *Caii Cornelii Taciti opera*, t. 3 à 5, Paris, Gabriel Brotier, 1822 ; Tite-Live, *Opera*, t. 1 à 5, Paris, Quillau et Desaint, 1734-1738 ; Virgile, *Publii Virgilio Maronis opera*, t. 1 et 2, Paris, J. Barbou, 1775.
14. André Vachon, *Le Temps et l'espace dans l'œuvre de Paul Claudel*, Paris, Seuil, 1965, p. 315.
15. Dominique Millet-Gérard, « Tradition virgilienne et poésie chrétienne : le paradis du langage », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 2, 2004, p. 95.

La réponse à Jean Royère esquisse les éléments d'une célébration du latin qui de la lettre se porte vers l'esprit. Si son œuvre élargit plus encore son domaine d'expansion, cette première appréciation pose les fondements d'une pensée de la langue : éloge de sa *brevitas*, de ses qualités sonores et de la délectation qu'elle inspire, étymologie favorisant la rêverie poétique. La présence du latin dans son œuvre traverse toutes ces considérations, en un *continuum* de l'immense flux d'une parole extraite de la Vulgate aux strates sémantiques et au labyrinthe souterrain de la figure étymologique – à l'exemple de *l'imbecillus*, « faible de corps ou d'esprit », qui ouvre *Tête d'Or*¹⁶. De pages entières restituées *in extenso* à une rémanence diffuse qui transfigure le langage.

Langue « belle » et « brève », qui « promulgue » et « légifère », le latin est la langue des devises. *Audacter*, devise de Jeanne d'Arc¹⁷, *Agere contra*, principe de l'ascétisme ignacien¹⁸, *Plus ultra !*, devise de Charles Quint empruntée à Christophe Colomb, ce « déshérité » qui ne pouvait recevoir cette absolution « que de l'absolu¹⁹ ». Sur le modèle d'une parole lapidaire, énergique et nerveuse, Claudel a conçu la devise des Coûfontaine : « COÛFONTAINE ADSUM²⁰ ». Les sentences « brèves et fermes », les « mots dont l'écho ne s'est jamais éteint : *libertas, potestas, auctoritas, imperium*²¹ » ont contribué à la pérennité de l'idéal romain, ce dont les vestiges portent la marque.

Cette brièveté inhérente à la pensée latine, loin de se réduire à une seule dimension, en fait une langue de la concentration, d'une incommensurable densité. Ce qui en latin relève du fini donne lieu, en français, à une méditation virtuellement infinie. La *brevitas* semble appeler le commentaire, la réponse – au sens où *Paul Claudel répond les Psaumes* – la paraphrase et la glose, subsumés dans la notion rhétorique d'*amplificatio*. Le latin circonscrit les principes esthétiques et théologiques qui président à l'écriture claudélienne : ainsi « l'esprit essentiel de [sa] poésie » est-il « le *gaudium de veritate*²² ». La traduction française, « joie du contact avec la vérité », ne restitue qu'imparfaitement la richesse sémantique de *gaudium* (« contentement, satisfaction, aise, plaisir, joie ») comme de sa préposition (*de*).

16. *Tête d'Or*, première version (1890), *Théâtre*, vol. 1, p. 31 : « CÉBÈS : Me voici, Imbécile, ignorant, Homme nouveau devant les choses inconnues ».

17. *J.*, vol. 1, « Septembre-Octobre 1910 », p. 175. Trad. « Hardi ! ».

18. *Ibid.*, « Mars-Avril 1911 », p. 190. Trad. « Agir contre ».

19. « Pour servir de préface à la nouvelle mise en scène de Jean-Louis Barrault » (21 février 1953), *Théâtre*, vol. 2, p. 1362.

20. *L'Otage*, Acte I, *Théâtre*, Vol. 1, p. 903.

21. Georges Duby, « Ouverture », *Civilisation latine*, éd. Georges Duby, Paris, Olivier Orban, 1986, p. 12-13.

22. « Lettre de Paul Claudel à Henri Lemaître » (1^{er} août 1937), citée par Henri Lemaître, *La Poésie depuis Baudelaire*, Paris, Armand Colin, 1965, p. 134.

C'est pourquoi, lorsqu'une *sententia* ne reflète pas les orientations et nuances de sa pensée, Claudel la cisèle et la sculpte, en inverse les termes, en repense la logique. Ainsi parvient-il à concilier son approche singulière et mouvante de la théologie et le principe d'éternité consubstantiel à l'énoncé latin : « Le monde sans Dieu est non seulement incomplet mais réduit à l'éparpillement, au non-sens et au néant... Je changerais volontiers l'adage et au lieu de *a visibilis ad invisibilium amorem rapiamur*, je dirais *ab invisibilibus ad visibilium amorem et cognitionem rapiamur*²³ ». « Changer l'adage », à travers de subtils glissements, préserve la sacralité du texte liturgique tout en modulant sa logique.

Cette dynamique de renouvellement du sens par inversion des termes et concepts manifeste la supériorité du latin sur le français. Le latin n'est pas seulement « la plus belle » des langues, mais celle dont la *brevitas* atteint à l'évidence. La lecture comparée de Baudelaire (« Femmes damnées ») et Virgile (*Énéide*, V, 615), éminemment défavorable au poète français, révèle un pouvoir d'évocation incomparable. Ce qu'attestent les structures propres aux deux langues, bien plus que la cruelle dialectique du « poète secondaire » et du « génie » :

De même dans les *Femmes damnées*, ces beaux vers (je dirais plutôt ce beau vers, car les deux n'en font qu'un) : Comme un bétail pensif sur le sable couchées. Elles tournent leurs yeux vers l'horizon des mers.

Sont suivis de cette médiocre résorption : Et leurs mains se cherchant et leurs pieds rapprochés.

Ont de douces langueurs et des frissons amers.

Virgile avait dit la même chose : *Pontum adspectabant flentes*. On voit la différence de classe qui existe entre un poète secondaire et un génie – il est vrai qu'ici c'est le plus grand génie que l'humanité ait jamais produit, inspiré d'un souffle vraiment divin, le prophète de Rome²⁴.

La multiplicité des sens attachés à un mot accorde l'absolue prééminence au latin, par sa remarquable économie de moyens. Si la parole lapidaire du général (*imperatoria brevitatis*) est instinctivement respectée, la volubilité est un vice du style qui retire toute grandeur à la figure d'autorité. Ce qui vaut dans l'art de la guerre vaut également dans l'art poétique. Claudel confronte en ce sens le miracle latin du « mot magique » à l'épanorthose stérile de la poésie baroque :

Il s'agit d'avoir trouvé le « mot », le « mot » magique. Là est le point. Ces poètes du XVI^e siècle, ils ont beau nous décrire, avec toute la bonne volonté imaginable, les charmes de leurs maîtresses, il nous laissent froids comme marbre. Ils le font vraiment trop exprès ! À Catulle, à Virgile, il a suffi d'un vers, d'un demi-vers... C'est fait²⁵.

23. *Ibid.* Trad. « Laissons-nous emporter du visible jusqu'à l'amour de l'invisible » ; « laissons-nous emporter de l'invisible jusqu'à l'amour et la connaissance du visible ».

24. « Réflexions et propositions sur le vers français » (7 janvier 1925), *Pr.*, p. 18.

25. « La poésie est un art » (1952), *Pr.*, p. 51.

Les « Réflexions et propositions sur le vers français » livrent la clé de cette supériorité du latin. La syntaxe française est une forme contrainte dont Claudel tente à chaque phrase de desserrer l'étau. Chaque mot est enserré dans une relation hiérarchique qui lui retire son pouvoir d'irradiation. Claudel reconnaît le contraste des deux langues et l'articulation entre le miracle poétique et la langue dans laquelle il s'accomplit : « Virgile et Pindare, grâce aux facilités que leur donnait leur langage, peuvent délicieusement juxtaposer des mots qui n'ont aucun rapport logique²⁶ ».

Dans le fragment en prose, « Un poème de Saint-John Perse », il suggère néanmoins que la langue latine est la condition nécessaire du « mot magique », mais qu'elle n'est en rien une condition suffisante, le *pæta faber* demeurant par nature inférieur au *vates*²⁷. Ce qui procéderait à un éclatement de la syntaxe et du sens tel que l'a engagé Mallarmé dans *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard* (1897) correspond en latin à une configuration des plus classiques, l'ordre des mots n'étant pas prescriptif : « *la chose* ne change pas : la pensée latine considère que la chose a été fixée avant l'intervention du langage, et le langage exprime la chose, indépendamment de l'ordre des mots, à travers la logique des flexions²⁸ ».

Que le latin rehausse la sacralité ou la gloire des monuments, qu'il soit la langue dans laquelle est célébrée la messe ou s'écrivent et se diffusent les encycliques est en partie lié à son sens de la concision. Le principe de la déclinaison et les règles de la grammaire latine semblent inclure à leur manière le caractère définitif de la *sententia*. Umberto Eco a ainsi étudié ce « chef d'œuvre de réalisme factuel – exprimé syntaxiquement – qu'est l'ablatif absolu. Il établit qu'une chose, une fois faite, ou présupposée, ne peut plus être remise en question²⁹ ». À de nombreux

26. « Réflexions et propositions sur le vers français », *Pr.*, p. 32. Sur Pindare et Claudel, voir Joseph de Tonquédec, *L'Œuvre de Paul Claudel*, Paris, Gabriel Beauchesne, 1917, p. 113 : « Les bonds de pensée, si fréquents chez Pindare, proviennent précisément de cette rapidité de conception ou de vision, qui supprime les intermédiaires logiques. – Ces traits sont exactement ceux de Paul Claudel. – Il n'analyse pas ; il ne décrit pas son objet avec méthode ; il ne développe rien. Quelques indications voyantes et brèves lui suffisent. Il n'examine point les choses par parties et successivement ; il les veut d'emblée tout entières, pour les posséder dans leur ensemble et les épouser d'un coup. Il fonde sur elles avec une sorte de furie, il les prend aux entrailles et il en savoure la mœlle avec une âpre joie. C'est un esprit intuitif et non discursif, brusque et non point patient ».

27. « Un poème de Saint-John Perse » (14-26 juillet 1949), *Pr.*, p. 613. « Certainement oui, oui, mais comment donc ? D'accord ! Bien entendu ! Il y a une poésie dont l'intérêt principal revient à l'artifice, disons à l'art, si l'autre mot sonne mal à vos oreilles : qui tire le plus gros de sa valeur, conformément aux théories marxistes, de la main d'œuvre. La tradition en remonte loin, par-delà Catulle et Horace jusqu'aux Alexandrins, et plus encore, jusqu'à la source, jusqu'à ce désir naturel à l'homme d'enfermer sa pensée évasive dans une forme infrangible définie et définitive, allant chez Mallarmé jusqu'à une espèce de formule conjuratoire ».

28. Umberto Eco, « La ligne et le labyrinthe : les structures de la pensée latine », trad. Myriem Bouzaher, *Civilisation latine*, *op. cit.*, p. 41.

29. *Ibid.*, p. 32.

égards, la langue latine se destine à la pierre (*lapis*) et de fait, « tous les monuments parlent latin³⁰ ». La dimension paradoxale du latin procède, dans cette perspective, de sa double nature irrévocable et dynamique. Langue *a priori* immuable, elle devient pour Claudel la langue de la parole vive et du mouvement perpétuel.

Cette double nature est perceptible durant tout le XIX^e siècle, le latin et la latinité pouvant être rejetés d'un revers de main ou célébrés en des exercices d'écriture néo-latins, académiques et poétiques³¹. La portée du latin dans les dernières décennies du siècle, qui voient la naissance et les études de Claudel, est profondément ambivalente. « Langue du peuple-roi³² » selon Joseph de Maistre, il constitue un indice de littérarité qui fracture l'instruction publique et le monde politique. Il bénéficie d'un prestige symbolique démenti par son inanité sociale, quand ses ambitions – excellence, modèle de pensée, rigueur – ne tiennent que de l'idéal.

Le latin apparaît alternativement comme un modèle et une figure-repoussoir, éveillant tour à tour dithyrambe et sarcasme. Protecteurs et contempteurs se sont appropriés les termes de la question fondamentale posée par Françoise Waquet dans sa somme, *Le Latin ou l'empire d'un signe* : « Pourquoi alors que le destin du latin était définitivement scellé par la dignité reconnue aux vernaculaires, cette langue avait-elle maintenu une aussi forte présence, certains diraient une tyrannie ?³³ ». « Présence » et « tyrannie » sont les deux termes d'une dialectique qui parcourt le siècle. La présence du latin doit être recherchée afin de favoriser son apprentissage et d'en faire une instance supérieure de la hiérarchie des savoirs : c'est par le latin que s'éprouve et s'acquiert la distinction morale et sociale. En un siècle matérialiste, de plus en plus tourné vers les sciences, il éveille la suspicion car sa vertu éducative – contestable pour ceux qui s'élèvent contre sa « tyrannie » – détourne de charges et fonctions qui exigent son étude. Alors que la grandeur est un concept de civilisation purement abstrait, le siècle place sa foi dans l'avenir plus que dans un passé ouvert à des temporalités et des lieux retraçant l'histoire de l'humanité :

Rien n'égalait la dignité de la langue latine. Elle fut parlée par le peuple-roi, qui lui imprima ce caractère de grandeur unique dans l'histoire du langage humain, et que les langues même les plus parfaites n'ont jamais pu saisir. Le terme de majesté appartient au latin. La Grèce l'ignore ; et c'est par la majesté seule qu'elle demeura au-dessous de Rome, dans les lettres comme dans les camps³⁴.

30. Joseph de Maistre, *Du Pape*, Lyon, Pélagaud et Cie, 1854, p. 151.

31. Sur ce dernier aspect, voir la somme de Romain Jalabert, *La Poésie et le latin en France au XIX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

32. Joseph de Maistre, *op. cit.*, p. 151.

33. Françoise Waquet, *Le Latin ou l'empire d'un signe, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, « L'Évolution de l'humanité », 1998, p. 10.

34. Joseph de Maistre, *op. cit.*, p. 108.

La latinité médiévale, qui constitue l'autre versant de l'esthétique claudélienne, a été rejetée avec plus de force encore que la latinité classique, qui donna lieu à de violentes diatribes. Des Esseintes, dans *À rebours* (1884), altère non sans ironie le prestige de Virgile, « l'un des plus terribles cuistres, l'un des plus sinistres raseurs que l'Antiquité ait produits », d'Horace, « désespérant pataud qui minaude avec des gaudrioles plâtrées de vieux clown », des « adipeuses périodes » de Cicéron et de « l'aridité pète sec » de César. Les dernières décennies du siècle étendent ce mépris au latin médiéval, dont Jean-Yves Tilliette rappelle qu'il ne constitue en rien une évidence :

La latinité médiévale (tenons-nous en prudemment à cette formule un peu floue) n'est pas venue spontanément à la rencontre de Baudelaire et de Huysmans, de Gourmont et de Claudel. La science philologique du temps – comme hélas celle d'aujourd'hui – la tenait en trop piètre estime pour l'imposer à l'attention des amateurs. Non, ce sont eux qui sont allés vers elle, pour la modeler à l'image de leurs tourments et de leurs idéaux. Au prix de contresens, bien sûr. Mais si l'histoire de la littérature n'était pas faite de tels contresens, elle serait lettre morte³⁵.

Le domaine dans lequel la question du latin est le plus déterminant est celui de de l'instruction. Le monde moderne a ainsi nommé « école latine » l'enseignement humaniste prodigué dans les classes du secondaire, signe révélateur d'une influence incontestable. Entre l'âge de sept ou huit ans et l'âge de dix-huit ans, et ce jusqu'à la fin du xix^e siècle, les jeunes gens font « une grande consommation de latin³⁶ ». Le siècle marque néanmoins un recul progressif dont les repères sont la suppression des vers latins en 1872, avant celle de la composition latine et du discours en latin du baccalauréat en 1880, de sorte qu'« avec la réforme de 1902, [son] règne incontesté dans le secondaire prit officiellement fin³⁷ ». L'histoire du latin, des études du jeune Claudel à ses premières œuvres dramatiques, est celle d'une érosion. De ses premières œuvres à sa mort, cette érosion menace également la sphère liturgique, comme si le monde moderne précipitait un lent déclin. Institué comme langue officielle de la liturgie vers le iv^e siècle, le latin s'est substitué dans un premier temps à la langue grecque puis aux vernaculaires, quinze siècles durant :

Jusqu'au concile Vatican II, le latin demeura la langue liturgique de l'Église catholique, celle dans laquelle le sacrifice de la messe était accompli et les sacrements administrés. C'était là l'héritage d'une situation historique, d'une pratique ancienne qui avait été consacrée au concile de Trente. Durant les quatre siècles qui séparent ces deux assemblées, le latin fut un élément distinctif de l'Église catholique tant aux yeux de ses fidèles que de ses détracteurs. De surcroît, toute tentative de faire une place aux vernaculaires non seulement échoua mais encore fut l'occasion de bâtir un argumentaire et de renforcer une apologétique en faveur du latin qui fut constitué en langue sacrée³⁸.

35. Jean-Yves Tilliette, « Les décadents, les symbolistes et le Moyen Âge latin », *Le Moyen Âge au miroir du xix^e siècle*, dir. Laura Kendrick, Francine Mora et Martine Reid, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 284.

36. Françoise Waquet, *op. cit.*, p. 157.

37. *Ibid.*, p. 27.

38. *Ibid.*, p. 56.

La controverse suscitée par le latin a trouvé dans l'ouvrage de Raoul Frary, *La Question du latin* (1885)³⁹, une voix singulière émanant d'un ancien élève de l'École Normale Supérieure reçu premier nommé à l'agrégation des lettres. Ses titres attestent la profondeur d'une démarche de démythification des études latines. Frary circonscrit les quatre arguments classiques destinés à la préservation de son enseignement, qu'il renverse et profane comme autant d'idoles :

Que l'étude d'une langue ancienne est une excellente gymnastique pour l'esprit des enfants ; que la connaissance du latin est indispensable à qui veut bien savoir le français ; que la fréquentation des grands hommes et des grands écrivains de l'Antiquité forme l'esprit et le cœur ; que la civilisation moderne étant fille de la civilisation gréco-romaine, la meilleure culture qu'on puisse donner aux générations nouvelles est celle que nous empruntons à nos maîtres⁴⁰.

Ce volume, malgré de vives saillies – « croyez-vous qu'Homère sût le sanscrit, l'aryen primitif, et que Cicéron fût versé dans la science des origines du latin ?⁴¹ » – n'est pas pamphlétaire au sens strict. Raoul Frary reconnaît la valeur esthétique des œuvres latines et grecques et confesse pour Virgile et Tacite une admiration telle que ce sont « les seuls » qu'il ne se « consolera[ît] point de perdre⁴² ».

Si j'ai contesté la perfection morale des héros antiques, je ne contesterai point la beauté littéraire des antiques chefs-d'œuvre. L'art échappe à la loi du progrès, et il a des merveilles qu'on ne dépassera sans doute point. J'irais plus loin s'il s'agissait des Grecs. Comme ils vivaient dans la jeunesse du monde, on trouve dans les œuvres de leurs plus grands hommes une fraîcheur, une naïveté, une originalité, qui leur assurent à jamais la palme sur les génies égaux que les âges suivants peuvent voir surgir de loin en loin⁴³.

La « question du latin », selon une dénomination classique et qui réapparaît en marge de chaque crise de civilisation, se place à la croisée de l'éternel et du transitoire, entre exaltation et exécration. Le latin constitue pour Claudel une langue souveraine dont il admire bien plus que le grec les qualités et vertus. Langue scolaire, langue à l'écriture de laquelle il sacrifie parfois pour maintenir vivant ce lien irréfragable avec la culture européenne, il est un principe de continuité (linguistique, politique, théologique) et de rupture : en lui se concentrent des tensions qui mettent à nu la crise morale de l'Europe et de la France, à partir de l'événement majeur de la Commune⁴⁴.

39. Cet ouvrage porte le même titre qu'une nouvelle de Maupassant parue dans *Le Gaulois* le 2 septembre 1886, preuve s'il en est de la persistance d'un questionnement « dont on nous abrute depuis quelque temps », pour en citer l'incipit. La nouvelle évoque la figure du père Piquedent, latiniste émérite qui se définit lui-même « comme un chêne dans un désert [...] *Sicut quercus in solitudine* ». Pour se bâtir une situation plus enviable, il ouvre une épicerie, « Produits coloniaux Piquedent », et confesse à son ancien élève que « le latin, le latin, le latin, voyez-vous, il ne nourrit pas son homme ! ».

40. Raoul Frary, *La Question du latin*, Paris, Léopold Cerf, 1885, p. 112.

41. *Ibid.*, p. 123.

42. *Ibid.*, p. 150.

43. *Ibid.*, p. 146.

44. Tel est, dès la première page de son ouvrage, le repère historique retenu par Raoul Frary, *op. cit.*, p. 1.

L'influence du latin sur la pensée et l'écriture claudéliennes prend sens à l'intersection de ses principaux domaines de prédilection : la culture antique, dont il révéra Virgile et célèbre les poètes élégiaques, la culture médiolatine et la Patristique, couronnés par le latin miraculeux de saint Jérôme. La culture humaniste qui lui a été enseignée s'est enrichie d'études⁴⁵ et d'une existence réglée de telle sorte qu'il vivait « beaucoup dans le chant grégorien, dans la liturgie, dans le latin⁴⁶ ». L'importance symbolique qu'il revêt dans ses lectures et sa vie n'est pas sans influence sur sa place dans l'imaginaire moderne.

Claudel a éprouvé durant son consulat ce décentrement, car « tout ça n'existait pas en Amérique, où, au contraire, on essayait de donner à la religion un côté aussi moderne que possible⁴⁷ ». Isolé de l'autre côté de l'Atlantique, Claudel l'est également dans une Europe chrétienne qui renie la valeur de son héritage ou ne l'accepte que sous bénéfice d'inventaire. Le latin, considéré par Claudel comme un idiome vivant et vivifiant, est un idiome intempestif, langue d'un autre espace et d'un autre temps, deux traits reconnus par Romain Rolland lorsqu'il attribue au poète la « grandeur d'âme » d'un « grand classique français (latin) du XVII^e siècle, isolé au-dessus de notre temps⁴⁸ ».

Cet isolement n'en est pas moins qu'apparent, car le regard et la lyre de Claudel se portent au-delà des prétentions du monde moderne empreint de positivisme dans lequel il vit. Dans un discours de célébration intitulé « La Nature, la Foi et la Patrie », Claudel invoque les mânes du poète gaulois Rutilius au crépuscule de l'Empire. Car l'unité latine de l'Europe est la première pierre de l'unité chrétienne du monde :

Quand à la fin de l'Empire, la première Rome, la Rome bienfaitrice, mère et législatrice du genre humain, dont je saluais hier avec une profonde émotion l'image maternelle porteuse du sceptre et [de] l'épée, succombait sous l'invasion des barbares, ce fut un Gaulois, le poète Rutilius qui lui adressa le dernier chant d'amour et de fidélité. Et aujourd'hui il m'est doux de saluer l'aurore d'une seconde Rome aussi belle, et de revenir m'asseoir à ce foyer, à cette antique source de notre sang latin⁴⁹.

La prégnance du latin dans la pensée européenne est accentuée par des lectures théologiques qui ont investi l'espace de la parole à tel point qu'à partir de 1928, Claudel avait livré l'essentiel de son œuvre dramatique. Le latin semble en quelque

45. Voir par ex. la « Lettre de Paul Claudel à Henri Guillemin » (3 septembre 1942), citée dans Henri Guillemin, *Claudel et son art d'écrire*, Paris, Gallimard, 1955, p. 71 : le style « barbare et contourné et rocailleux » de la première version de *La Ville* est inspiré par « les auteurs latins que je traduisais alors, refaisant pour ainsi dire mes classes, pour mon compte et par goût personnel ».

46. *Mémoires improvisés*, p. 113.

47. *Ibid.*

48. Romain Rolland, *Journal inédit*, cité par Gerald Antoine, *Paul Claudel ou l'Enfer du génie*, Paris, Robert Laffont, 1988, p. 392.

49. « La Nature, la Foi et la Patrie » (avril 1915), *SOC*, vol. 2, p. 68.

sorte avoir eu raison d'une écriture en langue française qui ne saurait se mesurer à son caractère définitif et absolu. La relation du poète au latin n'est ainsi pas de contingence ou de hasard, mais de nécessité : cette langue s'impose de manière impérieuse, ce dont lui-même semble avoir développé la claire conscience.

L'écriture exégétique lui confère une faculté d'expression supérieure. Le latin n'est pas seulement la langue sacrée, la langue des origines qui institue et fonde, comme elle l'est devenue au cours de l'histoire. Sa précellence tient plus encore à sa valeur linguistique, qui en rend inéluctable le recours. Le commentaire d'Ez. 16, 15 comporte à cet égard un tour révélateur – « laisser le soin » au latin prend acte de facultés expressives supérieures :

Tu es parvenue dans une beauté parfaite à la royauté. Telle était cette splendeur, la mienne, dont Je t'avais revêtue. Et cette créature admirable, de quelle manière a-t-elle remercié son bienfaiteur ? Je laisse au latin le soin de nous l'apprendre. *Habens fiduciam in pulchritudine tua, fornicata es in nomine tuo*, tu t'es livrée à n'importe qui, à tous les inventeurs d'idées à la mode d'un jour et d'une heure, *en ton propre nom*, oublieuse du nom de Dieu⁵⁰.

Le latin est inhérent à l'œuvre de Claudel. Sa pensée en est imprégnée et se modèle sur sa syntaxe. En un même geste, le poète concède cette emprise sur le domaine spirituel et la confusion que peuvent éprouver les esprits qui ne possèdent pas le bilinguisme à un degré comparable : « Et pardon de te sortir encore du latin mais je ne puis faire autrement⁵¹ ». « Malheureusement, il faut savoir le latin⁵² », déplore-t-il dans sa correspondance, pour mieux manifester l'évidence d'une langue dont l'enjeu principal semble théologique, mais qui revêt dans son œuvre une pluralité de formes et de sens.

Le latin demeure une langue d'initié dont l'apparente solennité s'accompagne d'une familière et inquiétante étrangeté. Les pages entièrement latines du *Journal* semblent établir avec le monde moderne une solution de continuité, comme un refuge de la pensée au-delà des réalités du monde. La lecture du corpus claudélien dissipe néanmoins l'illusion d'une langue essentiellement liturgique pour en manifester le principe de variété (*varietas*). Bien plus qu'un latin classique ou médiéval historiquement marqué, Claudel ne conçoit cette langue que dans un perpétuel mouvement. Langue de méditation et de connaissance, le latin est une langue qui stimule l'esprit d'invention et de création.

Cela n'enlève rien à la valeur théologique et liturgique d'une écriture claudélienne qui démarque la Vulgate, répond les Psaumes et récrit en tous sens la matière biblique. La vertu évangéliste du latin s'inscrit dans le projet esthétique

50. *J'aime la Bible*, Paris, Fayard, 1955, p. 30.

51. *La Bible de Paul Claudel*, éd. Maryse Bazard, vol. 1, Besançon, PUFC, 2000, p. 771.

52. Paul Claudel, Francis Jammes et Gabriel Frizeau, *Correspondance, 1897-1938*, Paris, Gallimard, 1952, p. 321.

du poète mais n'en constitue qu'une composante : loin de se réduire aux dimensions d'une église, le latin est catholique parce qu'il reflète la diversité du monde, des lieux, des temps et des tons. Du latin macaronique et facétieux du *Ravissement de Scapin* aux fragments bibliques insérés dans *L'Histoire de Tobie et de Sara*, Claudel élargit considérablement la sphère d'influence du latin et lui accorde une visée et un sens versatiles et multiples. Que le *Journal* cite un vers de Catulle entre deux fragments des Proverbes – « *Effosus oculos voret atro gutture corvus*⁵³ » (*Carmina*, 108, 5) – est un geste révélateur de son esthétique. La parole latine n'ancre jamais une œuvre dans une temporalité ou un degré d'élévation spirituelle, mais alterne pour rendre les inflexions de l'esprit humain.

Consacrer une étude au latin dans l'œuvre et la pensée de Paul Claudel n'est dès lors pas le projet d'un *laudator temporis acti* : le latin est marqué par une omniprésence à laquelle il convient de donner sens, afin d'en faire percevoir la richesse, de l'antique au moderne, du matériel au spirituel, de la réminiscence à la réinvention. Il ne marque pas plus de rupture avec la modernité qu'il ne s'envisagerait comme la rémanence d'un âge révolu. Langue de l'exaltation et de l'exultation, son domaine n'est circonscrit par nulle frontière.

Étudier le latin invite à s'extraire de ce flux de paroles, de gloses, de paraphrases et de citations, pour tracer des lignes de force, percevoir une cohérence en-deçà de la profusion qui semble régler son insertion dans la contexture du verbe dramatique et poétique. Le parcours adopté préserve de surcroît l'unité de la pensée du latin et l'écriture latine de Claudel. À cet égard, la dénomination des cinq parties qui ordonnent cette étude semble subversive : *inventio*, *dispositio*, *elocutio*, *actio* et *memoria* constituent les cinq opérations rhétoriques qui président à l'élaboration du discours, entendu dans une perspective oratoire. Que Claudel voue à l'exécration l'écriture rhétorique ne fait pas mystère : en ce sens, il évoque dans son discours de réception à l'Académie Française « des phrases, des idées aussi, qui, Dieu soit loué ! déjouent la rhétorique⁵⁴ ».

L'apparence de la provocation dissimule un hommage aux singularités de l'étymologie claudélienne. *Inventio*, *dispositio*, *elocutio*, *actio* et *memoria* deviennent le principe d'unification d'une matière textuelle considérable, mais chaque terme est soigneusement expurgé de son acception rhétorique pour révéler une richesse sémantique sans commune mesure. Ces termes devant être envisagés moins comme les différentes étapes préalables à l'élaboration d'un discours que comme une clé herméneutique ordonnant un foisonnement.

Inventio désigne, en latin classique, l'« action de trouver », la « découverte », la

53. *J.*, vol. 1, « Décembre 1904 », p. 21. Trad. « On t'attacherait les yeux et un corbeau les engloutirait dans ton noir gosier ». L'espace d'un vers, Catulle préfigure le ton vengeur des Proverbes. Cf. le fragment placé immédiatement après : « *Et ignoravit quod ibi sint gigantes (r'fa'im) et in profundis inferni conviviæ ejus* (Prov. 9, 18). Trad. « Mais il ignore que les géants sont avec elle et que ses convives sont au fond de l'enfer ».

54. « Discours de réception à l'Académie Française » (17 décembre 1946), *Pr.*, p. 647.

« faculté d'invention ». Ce premier chapitre déploie les ressources sémantiques du mot pour montrer dans quelle mesure le latin stimule l'énergie créatrice du poète. Le domaine de l'étymologie manifeste un esprit en liberté qui tire des effets de sens à partir de principes essentiellement subjectifs. L'*inventio* recouvre également les commentaires et annotations du texte latin, conçu comme une matière « à méditer », « à développer », que Claudel « interroge » ou « répond ». L'invention se double alors d'une réinvention, d'un ajustement du propos à la mesure de sa propre vision. Le commentaire n'est pas seulement expansion et déploiement, mais prend la forme d'une diversion – quand la pensée claudélienne fait écran au texte qu'elle commente – et d'une réécriture.

Le texte de la Vulgate invite moins Claudel à la glose qu'à l'écriture. L'écriture française inspirée par le texte latin le cède au cours de sa carrière diplomatique à la composition ponctuelle de textes en latin – discours, lettres, rapports. Les latinismes et la syntaxe latine, les « accords de ton » empruntés au latin, déterminent la présence en langue française d'une langue antérieure qui la revivifie, la libère et l'enrichit. L'esthétique de la langue française, comme la pense Claudel, semble tributaire des recherches menées par Rémy de Gourmont : « esthétique de la langue française, cela veut dire : examen des conditions dans lesquelles la langue française doit évoluer pour maintenir sa beauté, c'est-à-dire sa pureté originelle⁵⁵ ».

La *dispositio* excède son acception rhétorique pour s'ouvrir au rapport qu'entretient le latin avec la langue vernaculaire. Le principe d'alternance, éminemment perceptible dans l'œuvre dramatique, repose sur une relation complexe et dynamique, tour à tour ancillaire, de complémentarité et d'explicitation. Ancillaire, le français est subordonné au latin. Complémentaire, le français semble inscrire dans la temporalité des paroles auxquelles le latin confère une sacralité hors du temps. En ce sens, le français atteste dans le déroulement de l'histoire les vérités universelles énoncées en latin. Dans l'ordre de la liturgie, le français explicite le « latin blanc », qui ne saurait être compris des fidèles et permet un dialogue fructueux entre le cœur (qui accueille la parole sacrée) et l'esprit (qui en reçoit les enseignements).

La deuxième perspective tracée dans ce chapitre invite à penser la présence des *dissecta membra* du latin dans la poésie et la prose françaises de Claudel, entre allusion, traduction libre, citation et réminiscence qui quadrillent l'espace textuel. Les modalités d'insertion du latin ont une influence sur la réception des œuvres, sur leur lecture. Les pages entièrement latines ou presque donnent l'impression d'un souffle continu auquel sont infligées des ruptures, et ce jusqu'au vertige. Dès lors, la *dispositio* pense moins la structure organique du poème, du commentaire ou du drame qu'elle ne tente de cerner l'articulation des deux langues.

L'*elocutio* désigne originellement l'action de parler et la manière de s'exprimer.

55. Rémy de Gourmont, *Esthétique de la langue française*, Paris, Mercure de France, 1899, p. 7.

Ce chapitre aborde dans une perspective physique, charnelle et sensible l'effet que procure un énoncé latin lorsqu'il est lu, déclamé ou chanté. Claudel, notamment dans « La Poésie est un art », exalte les beautés du latin classique et de la Vulgate, qui l'abandonnent à une vive « délectation », selon un terme-clé de sa théorie de la réception. Si selon lui, « toutes les traductions françaises sont détestables⁵⁶ », le texte latin est seul paré de vertus musicales évoquant un pouvoir orphique. De cette puissance dont est investi le latin, de cette influence sur l'esprit et le corps, Claudel tire un parti considérable. Signe linguistique, le latin devient signe sémantique dénotant un acmé, de l'exultation comique à la jubilation religieuse.

Actio, qui désigne en rhétorique la performance de l'orateur, aborde la question essentielle des paroles latines prononcées sur une scène de théâtre : comment concilier l'impératif d'une élévation spirituelle du discours dramatique et une compréhension idoine de la part d'un public qui, même versé dans les études latines, doit triompher d'entraves sensorielles ? Le théâtre joué est le lieu d'une parole immédiate qui, à l'inverse de la lecture solitaire, doit tendre vers l'efficacité. Le retour en arrière et la suspension sont théoriquement exclus du dispositif dramaturgique. Introduire le latin revient à introduire un trouble dans la perception et, *a priori* du moins, une impénétrable opacité.

L'équilibre du drame claudélien tient alors à rendre intelligible au cœur une langue inintelligible à l'esprit. Les entraves sont certes nombreuses : le latin est « tout blanc » car il constitue une langue de l'altérité dont les signes ne peuvent être interprétés, de surcroît dans le feu d'une action dramatique marquée par l'exubérance et la profusion. Les oratorios dramatiques et les œuvres destinées à la scène selon un dispositif requérant solistes vocaux, chœurs et orchestre altèrent plus encore la compréhension d'un texte latin qui ne demeure que par fragments.

Trois degrés de perception contrarient son intellection : écrit, il exige des compétences linguistiques parfois considérables ; déclamé, il s'accompagne d'une déperdition de sens ; mis en musique, il prend place dans un étagement de signes verbaux et sonores dont il devient une composante plus ou moins mineure – quelle que soit la version considérée, que demeure-t-il du texte latin, dans la fête de l'âne de *Jeanne d'Arc au bûcher*⁵⁷ ou le coup de tonnerre de la *Danse des morts*⁵⁸ ? Ce qui est inintelligible à l'esprit devient alors intelligible au cœur, car l'esprit supplante la lettre dans des instants de ferveur et de liesse. C'est pourquoi Claudel considère le latin comme une école d'énergie, comme une langue de la totalité destinée à accomplir l'unité de la *Respublica christiana*. De cette République chrétienne, le

56. « Lettre à André Gide » (8 novembre 1908).

57. *Jeanne d'Arc au bûcher* (1934), scène IV, *Théâtre*, vol. 2, p. 654.

58. *La Danse des morts* (1938), scène VII, « Espérance dans la croix » *Théâtre*, vol. 2, p. 695 : « Coup de tonnerre, se développant sur tout la longueur de la phrase suivante : *Et scient gentes quia Ego Dominus, sanctificator Israël, cum fuerit sanctificatio mea in medio eorum in perpetuum* » (Ez., 37, 28). Trad. « Et les nations sauront que je suis le Seigneur, le sanctificateur d'Israël, lorsque mon sanctuaire sera au milieu d'eux pour toujours ».

latin préserve la mémoire (*memoria*).

Le cinquième et dernier chapitre de cette étude déplace l'analyse de considérations linguistiques, littéraires et dramatiques à une mémoire qui s'étend du monde intérieur à l'univers de la Création. Au seuil de l'écriture affleurent des réminiscences, des « souvenirs circulaires⁵⁹ » qui constituent un arrière-plan culturel ou une matrice textuelle. Certaines références, à l'instar de la mort de Palinure au livre V de l'*Énéide*, s'inscrivent dans un cercle intime de fragments et de vers latins évoqués de loin en loin, car « *un beau vers renaît indéfiniment de ses cendres*⁶⁰ ». Le cercle intime se confond parfois avec les textes étudiés dans sa jeunesse. Le dernier cercle, le cercle sacré, concerne un ensemble de versets bibliques que le poète médite et dont il retrouve l'absolue vérité dans les événements relatifs de l'histoire. La mémoire du poète, mémoire singulière qui laisse surgir des *sententiæ* latines, le cède à la mémoire que préserve son œuvre : au coup de griffe d'un Benjamin Rush⁶¹, *delenda est lingua romana*, Paul Claudel préfère la louange de Macrobe, *vestustas adoranda est*⁶².

La civilisation européenne et le Moyen Âge latin trouvent en lui un continuateur sensible à l'exhumation de l'œuvre de poètes oubliés, au premier rang desquels figure Adam de Saint-Victor. La logique de l'écriture claudélienne est semblable à celle des poètes et théologiens de l'antiquité tardive et protomédiévale : le latin liturgique conserve la mémoire du latin classique, de sorte que Claudel préserve le latin classique tel qu'en lui-même et à travers le filtre du latin liturgique. En des temps où « jamais le joug de la matière ne parut mieux affermi⁶³ », le latin est le premier terme d'une dialectique dont le monde moderne est le second. Il oppose une force de résistance parce qu'il refuse ce geste de rupture qui lui est imposé : dans l'esprit de Claudel, la langue latine permet de redonner tout son éclat à un langage et une pensée altérés par le monde moderne.

59. Roland Barthes, *Le Plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973, p. 59.

60. Paul Valéry, « Commentaire de *Charmes* » (1936), *Œuvres*, vol. 1, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, p. 1510. Cet apophtegme est noté en italique dans le texte.

61. « Lettre du 2 octobre 1810 », *Letters of Benjamin Rush*, vol. 2, 1793-1813, éd. Lyman Henry Butterfield, Princeton University Press, 2019, p. 1067. Trad. « Il faut détruire la langue latine ».

62. Macrobe, *Saturnales*, 3, 14, 2 (c. 400 après J.-C.). Trad. « le temps jadis mérite d'être adoré ».

63. « Ma conversion » (1913), *Pr.*, p. 1009.